

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 85 (1959)  
**Heft:** 6

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

**Du contrat d'entreprise**, par *Charles Dürr*, docteur en droit, avocat. Berne, Editions « Bau und Boden », 1958. — Un volume  $12 \times 17$  cm, 144 pages. Prix : relié, 11 fr. 70.

Le « Journal des tribunaux » du 30 octobre 1958 présente ce volume en ces termes :

« Auteur de nombreux ouvrages sur le droit des assurances et la société anonyme, M. Dürr, docteur en droit et avocat, a eu l'excellente idée de fournir au juriste et à l'homme du métier un commentaire détaillé des articles 363 à 379 du Code des obligations, fondé sur la doctrine et sur la jurisprudence tant fédérale que cantonale. Les praticiens y trouveront d'abondants renseignements réunis dans un volume de format commode, de consultation rapide grâce à la table des matières. Relevons aussi que les renvois aux ATF sont complétés par des renvois aux sources romandes. L'utilité de l'ouvrage est évidente. »

### Sommaire :

#### A. Définition.

B. *Effet du contrat*. I. Obligations de l'entrepreneur : 1. En général. — 2. Relativement à la matière fournie. — 3. Commencement et exécution des travaux en conformité du contrat. — 4. Garantie des défauts de l'ouvrage : vérification, droit du maître en cas d'exécution défectueuse de l'ouvrage, fait du maître, acceptation de l'ouvrage, prescription.

II. Obligations du maître : 1. Exigibilité du prix. — 2. Prix : forfait, d'après la valeur du travail.

C. *Fin du contrat*. I. Dépassement du prix. — II. Perte de l'ouvrage. — III. Résiliation par le maître moyennant indemnité. — IV. Impossibilité d'exécuter imputable au maître. — V. Mort et incapacité de l'entrepreneur.

**Congrès international des machines à combustion (colloque 1957, Zurich)**. — Un volume  $17 \times 25$  cm, 890 pages, figures. Prix : relié, 65 fr. (En vente auprès du Secrétariat de la Société suisse des constructeurs de machines, General Willestrasse 4, Zurich 27).

A part les questions générales concernant ce congrès, le volume contient la série des rapports présentés, dont voici la liste :

— Machine à piston et turbine dans les domaines de la combustion interne (*W. Traupel*, Zurich).

— Développements et expériences sur des moteurs à suralimentation poussée (*E. Soerensen*, Augsbourg).

— Machines à combustion interne à quatre temps avec soupapes télescopiques système Büchi (*A.-J. Büchi*, Winterthour).

— L'état actuel et l'avenir de la suralimentation du moteur Diesel (*H. Herger* et *E. Jenny*, Baden).

— Un moteur Diesel léger, fortement suralimenté (*E. Johansson* et *L.-G. Thulin*, Göteborg).

— Le moteur Mitsubishi-Nagasaki à deux temps et simple effet, fortement suralimenté (*H. Fujita*, Nagasaki).

— Suralimentation d'un moteur Diesel à deux temps à balayage inversé, utilisant le système à impulsion sans pompe de balayage (*G. Camner*, Trollhättan).

— Suralimentation par turbine à gaz d'échappement des moteurs à deux temps avec balayage en boucle, et leur utilisation pour la propulsion de bateaux et locomotives (*M. Leiker*, Köln-Deutz).

— Moteur Diesel rapide à deux temps, suralimenté, type Mitsubishi B & W (*I. Yamashita*, Tamano).

— Evolution du moteur Diesel ZC de Mitsubishi Tokyo à deux temps, à haute vitesse et suralimenté (*K. Okamura*, Tokyo).

— Turbines à gaz actionnant des centrales électriques et des aciéries. Expériences, coûts d'exploitation et d'entretien, disponibilité et tendances du développement futur (*H. Pfenninger*, Baden).

— Une turbine à gaz prototype de 8000ch et ses applications à la marine (*M. Aragon*, Paris).

— Turbine à gaz expérimentale de la Mitsubishi Nippon Heavy Industries, Ltd (*M. Isogai*, *F. Fujisawa* et *H. Yoshii*, Yokohama et Tokyo).

— Développement de la turgine à gaz pour propulsion marine (*T. W. F. Brown*, Wallsend).

— Moteurs suralimentés à deux temps et influence des caractéristiques du moteur et du groupe de suralimentation sur la performance du moteur (*S. Hansen*, Copenhague).

— La suralimentation des moteurs à deux temps à balayage transversal ayant particulièrement égard aux moteurs FIAT (*A. Gregoretti*, Torino).

— Contribution à l'étude des moteurs Diesel à deux temps suralimentés (*W. Kilchenmann*, Winterthour).

— Les applications marines de la suralimentation (*A. Vandeghen* et *P. Laval*, Seraing).

— Adaptation du débit de gaz des générateurs à pistons libres à la loi débit-pression des turbines (*R. Huber*, Rueil-Malmaison).

— Analyse des processus de combustion dans les turbines à gaz (*G. Millan* et *S. Sanz*, Madrid).

— Expériences pratiques avec des fuel oils résiduels dans des turbines à gaz, et influence des additifs contre les dépôts et la corrosion (*W. Tipler*, London).

— Distribution du flux de chaleur dans des moteurs à combustion interne fortement sollicités (*J. F. Alcock*, *J. V. B. Robson* et *C. Mash*, Shoreham-by-Sea).

— Le moteur Diesel de traction ferroviaire (*M. Brun*, Paris).

— Les Diesel turbo-alimentés pour la propulsion des navires-pétroliers (*R. Gasquet*, Paris).

— Le système Miller de suralimentation pour moteurs Diesel et moteurs à gaz. Caractéristiques et fonctionnement (*R. Miller*, Milwaukee, et *H. U. Lieberherr*, Paris).

— Une turbine à air à cycle fermé pour application marine *W. Spillmann*, (Zurich).

— Rivalité et association des moteurs à combustion à flux continu et à flux discontinu (*M. Roy*, Paris).

**Baumaschinen und Baueinrichtungen**, par *O. Walch*, professeur, Dr.-Ing. habil. Dritter Band : *Übungsbeispiele*. Springer-Verlag, Berlin / Göttingen / Heidelberg, 1958. — Un volume grand in-8, relié, de 227 pages, avec 84 illustrations. Prix : DM. 31.50.

Le tome III de cet ouvrage complète les deux précédents, qui décrivaient les machines et installations de chantier, en montrant par des exemples pratiques la méthode à utiliser pour le progrès et le choix des installations de chantier adaptées aux conditions locales. L'auteur ne s'est pas borné à l'étude d'un cas spécial, dont la solution aurait été difficile à détailler dans le cadre d'un seul volume, mais il a choisi plusieurs problèmes-types, touchant de nombreux domaines de la construction. Il a consacré aussi la place nécessaire aux installations générales de chantier ou à l'élaboration des programmes de travaux, et n'a pas négligé dans ses exemples le point de vue économique.

Certains exemples ont été imaginés, en vue de l'exposé d'un problème particulier, tandis que de nombreux autres sont tirés de l'expérience fournie par des travaux effectivement réalisés.

L'auteur a, dans certains cas, exposé plusieurs solutions possibles à un même problème, en faisant ressortir les avantages et inconvénients respectifs. C'est bien ainsi que doit procéder dans la pratique l'ingénieur qui devra étudier plusieurs solutions, puis choisir celle qui sera la plus rationnelle et économique.

L'expérience montre que, en s'attachant à l'étude des problèmes soulevés par la réalisation d'un projet, le jeune ingénieur en arrivera à des conceptions plus intéressantes. Dans ce but, la seule connaissance des machines ou des installations de chantier n'est pas suffisante, encore faut-il examiner de plus près les conditions qui permettront leur engagement, ou le rendront impossible.

L'auteur ne prétend nullement fournir les solutions définitives à des problèmes qui, souvent, en comportent plusieurs, mais il indique le moyen de choisir en fonction des conditions locales celles qui seront les plus indiquées. A cet égard, même si, par suite de l'évolution constante de la technique, certaines machines ou installations citées par l'auteur peuvent paraître déjà dépassées, il n'en reste pas moins vrai que les méthodes exposées pour leur choix resteront toujours actuelles.

**Décharges électriques dans les gaz**, par F. M. Penning. Bibliothèque technique Philips, 1958. — Un volume  $15 \times 24$  cm, viii + 75 pages, 29 figures. Prix : relié, 12 fr. 40.

Les remarquables travaux de Frans Michel Penning, qui s'occupa dès l'année 1924 de recherches ayant trait à la décharge dans les gaz, le classent à juste titre parmi les pionniers dans ce domaine.

Ce livre, extraordinairement clair, d'un contenu très riche, ouvre à tous les étudiants, ingénieurs, techniciens qui s'intéressent à ce chapitre de la physique une vue générale condensée, pouvant servir de point de départ à une étude plus approfondie.

La publication de ce livre, deux ans après le décès du Dr Penning, s'est effectuée sans apporter pratiquement aucune modification au manuscrit. A ce moment-là, on pouvait déjà le qualifier de « livre classique ».

*Sommaire :*

1. Décharges dans les gaz dans la nature, la physique et la technique. — 2. Conduction électrique dans les métaux et les gaz. — 3. Décharges non autonomes. — 4. Les mouvements des électrons et des ions dans un gaz. — 5. Décharges par arc non autonomes. — 6. Décharges de Townsend et disruption. — 7. Etincelle et éclair. — 8. Décharges à lueur. — 9. Décharge par arc autonome. — 10. La colonne positive.



**ZURICH, Lutherstrasse 14** (près Stauffacherplatz)  
Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

**Emplois vacants :**

*Section industrielle*

67. *Technicien constructeur*. Acier. Atelier de construction. Zurich.  
69. *Jeune technicien en chauffage*. Bâle.  
71. *Technicien mécanicien*. Entreprise industrielle. Nord-ouest de la Suisse.  
73. *Dessinateur*. Nord-ouest de la Suisse.  
75. *Jeune technicien en chauffage*. Nord-ouest de la Suisse.  
77. *Chimiste*. Caoutchouc et matières synthétiques. Entreprise industrielle. Suisse alémanique.  
79. *Chimiste*. Fabrication de vernis. Entreprise industrielle. Suisse alémanique.  
81. *Chimiste*. Technologie du caoutchouc. Entreprise industrielle. Suisse alémanique.  
83. *Employé*. Essais de matériaux. Entreprise industrielle. Suisse alémanique.  
85. *Dessinateur constructeur*. Etudes et exécution d'appareils d'essais ; en outre, *dessinateur électrique*. Entreprise industrielle. Suisse alémanique.  
87. *Ingénieur ou technicien*. Montage de machines de précision. Chef de fabrication. Milan (Italie). Age : environ 35 ans. Langues : italien et français. Stage d'une année en Suisse.  
91. *Ingénieur mécanicien ou électrique*. Chef d'exploitation. Appareils électroniques. Anglais indispensable. Fabrique d'appareils. Inde.  
93. *Jeune technicien mécanicien ou électrique* ; en outre, *préparateur de travail*. Fabrique d'articles en tôle. Canton de Soleure.  
95. *Ingénieurs ou techniciens*. Chauffage et ventilation. Langues : si possible une ou deux langues en plus du français. Age : de 30 à 40 ans. Société d'équipement technique rationnel pour l'industrie. Genève.  
*Sont pourvus les numéros, de 1957 : 1, 69, 117, 411, 469, 477, 479 ; de 1958 : 3, 5, 15, 51, 89, 91, 141, 181, 183, 223, 255, 387, 393.*

*Section du bâtiment et du génie civil*

192. *Ingénieur civil*. Acier, travaux hydrauliques. Atelier. Suisse alémanique.  
194. *Ingénieur ou technicien*. Entreprise Suisse orientale. Chantier aux Grisons.  
196. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture, Zurich.  
198. *Technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. En outre, *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Sud-est de la Suisse.

200. *Ingénieur civil et dessinateur*. Usines hydro-électriques. Bureau d'ingénieur, Zurich.

202. *Technicien et dessinateur*. Contrats de stagiaires pour un an. Bureau d'ingénieur et entreprise de travaux publics à Paris.

206. *Jeune dessinateur en bâtiment* ; en outre, *technicien ou dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Bureau d'architecture, Zurich.

208. *Technicien ou dessinateur géomètre*. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

210. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

212. *Jeune ingénieur civil ou technicien*. Bureau technique. Canton de Berne.

214. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Canton de Saint-Gall.

216. *Géomètre du cadastre ou ingénieur rural ou technicien géomètre*. Bureau et chantier. Nord-ouest de la Suisse.

218. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Bâle.

220. *Technicien ou dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Genève.

222. *Ingénieur ou technicien en génie civil*. Bureau et chantier ; en outre, *dessinateur en génie civil ou en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

224. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Environs de Zurich.

226. *Technicien ou dessinateur en bâtiment et conducteur de travaux*. Bureau d'architecture. Canton des Grisons.

228. *Ingénieur ou technicien en génie civil* ; en outre, *dessinateur en génie civil ou en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Canton de Berne.

230. *Technicien en bâtiment* ; en outre, *jeune architecte ou technicien en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

232. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Suisse centrale.

234. *Ingénieur ou technicien en génie civil*. Chantier. Routes. Entreprise. Environs de Francfort (Allemagne).

236. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Zurich.

238. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Canton des Grisons.

240. *Technicien en génie civil*. Bureau et chantier. En outre, dessinateur en génie civil. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

242. *Ingénieur ou technicien en génie civil*. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Suisse romande.

*Sont pourvus les numéros, de 1957 : 236 ; de 1958 : 58, 226, 292, 494, 924, 926, 928, 932, 944 ; de 1959 : 20, 42, 78, 92, 112, 122, 128, 132, 146.*

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

## DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 7 et 8 des annonces)

## INFORMATIONS DIVERSES

### Plafond VETROFLEX au nouveau stand de tir de la ville de Lausanne

(Voir photographie page couverture)

Un stand de tir est, c'est bien connu, un endroit très bruyant où les oreilles et les nerfs des tireurs sont soumis à une dure épreuve.

L'architecte a cherché par différentes dispositions à atténuer les bruits dans la plus grande mesure possible.

Le plafond VETROFLEX, par le pouvoir absorbant élevé et régulier des sons des plaques en laine de verre agglomérée qui le constitue, contribuera essentiellement à créer le milieu tranquille recherché. D'autre part, son faible poids (env. 5 kg. par  $m^2$ ) n'est pas une grosse surcharge pour la charpente, permettant ainsi la réalisation d'assemblages légers. Par son pouvoir d'isolation thermique, il préservera les tireurs d'une trop grande chaleur causée par le rayonnement du soleil sur le toit. Enfin, il ne peut s'enflammer et empêche la propagation du feu.